

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président élu le 3 mai 2023 : **Christophe BOYADJIAN**

1. Voix délibérative (20 membres – quorum 10)

Représentants élus des personnels et des étudiants : 12

Collège des enseignants et des chercheurs

Titulaires

Christophe BOYADJIAN

Professeur des ENSA

Stéphane LIEVRE

Maitre de conférence des ENSA

Cécile REGNAULT-BOUSQUET

Professeure des ENSA

Denyse RODRIGUEZ-TOME

Maitresse de conférence des ENSA

Lisa ROLLAND

Maitresse de conférence des ENSA

William VASSAL

CDI

Suppléants

Sandra FIORI

Professeure des ENSA

Bertrand RETIF

Maitre de conférence des ENSA

Romain ANGER

Professeur associé des ENSA

Alessandro PANZERI

Maitre de conférence des ENSA

Rovy PESSOA FERREIRA

Maitre de conférence associé des ENSA

Alexis STREMSDOERFER

Maitre de conférence associé des ENSA

Collège du personnel des filières administrative, technique et scientifique

Titulaires

Nicole ARNAUD

Secrétaire administrative

Jean-Yves BOURBON

Adjoint technique ASM

Marc BARATIN

Adjoint administratif

Suppléants

Corinne LECLERCQ-BLONDEL

Secrétaire administrative

Frédéric GILET

Adjoint administratif

Collège des étudiants

Titulaires

Mathilde DAVOINE

Master 1

Marine GIRAUDON

Doctorante

Gabrielle MOUILLET

Master 2

Suppléants

Marion MOUGEY

Doctorante

Manon DUQUESNE

Master 1

Personnalités extérieures : 8

Membres de droit

Karine LUCAS

Représentant le Président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Hélène GEOFFROY

Représentant le Président du conseil de la Métropole

Frédéric FOTIADU

Représentant la Présidente de la ComUE Lyon Saint-Étienne

Architecte désigné par le conseil de l'ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes

Sarah BIGOT

Personnalités qualifiées

Cécile DELOLME

Directrice de l'ENTPE

Frank DEBOUCK

Ancien président de la ComUE Lyon Saint-Étienne

Ancien président de l'école centrale de Lyon

Anne SPEICHER

Architecte principale à l'agence Bausmsch-
lager Eberle Architectes

Cédric LIBERT

Directeur de l'ENSA de Saint-Etienne

2. Voix consultatives

La directrice,

La secrétaire générale,

Le président du conseil pédagogique et
scientifique, président de la commission des
formations et de la vie étudiante,

Le vice-président du conseil pédagogique et
scientifique, président de la commission de
recherche,

L'agent comptable,

Le directeur régional chargé des affaires
culturelles ou son représentant,

Le recteur ou son représentant,

Le représentant de l'autorité chargée du
contrôle budgétaire,

Toute personne dont la présence est jugée
utile par le président du conseil
d'administration